



TEXTE n° 395
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

30 janvier 2020

PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

*visant à permettre l'inscription d'office sur la liste électorale spéciale
à la **consultation** sur l'accession à la pleine souveraineté
de la Nouvelle-Calédonie.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi organique.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 30 janvier 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 2500 et 2612.

ISBN 978-2-11-159048-9



9 782111 590489

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale